

COMPTE-RENDU CSAL du 09/07/2024

En préambule de ce CSAL, vos élus ont lu la liminaire qui se trouve au verso de ce compte-rendu.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

1-Création d'un PCRП départmental :

Actuellement, 2 PCRП existent, celui de Loire Nord situé à Montbrison et celui de Loire Sud à Saint-Etienne.

La Direction profite du départ prochain de la responsable du PCRП Loire Sud pour se mettre en conformité avec la Direction Générale qui préconise, sauf exception, 1 seul PCRП départmental. Celui-ci sera positionné à Montbrison, sous le pilotage unique de la responsable du PCRП Loire Nord, avec une antenne pérenne à Saint-Étienne.

Nous avons souligné que même si la Direction indique que cette antenne perdurera à minima jusqu'au 31/12/2026, voire 2027, rien n'assure ensuite le devenir des équipes de cette antenne.

Vos élus ont voté contre.

2- Budget 2023 et prévisions 2024 :

La DDFIP enregistre une baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par la Centrale.

En conséquence, le Directeur a indiqué assumer sa décision de ne pas proposer de budget participatif cette année.

Dans le cadre de la politique éco-responsable des bâtiments, la Direction a proposé 5 projets dont 2 ont été retenus : l'installation d'une pompe à chaleur sur le site de Roanne et des travaux d'isolation sur celui de Mi-Carême.

3- Formation professionnelle bilan 2023 et plan de formation 2024 :

Le gros point noir mis en exergue est l'absentéisme constaté, tant en présentiel que pour les e-formations, cela induit parfois des annulations de formations et ne fait qu'accroître la démotivation des formateurs.

Vos élus ont voté pour le plan de formation 2024.

4- Tableau de bord de veille sociale :

On constate une augmentation significative des arrêts de maladie de courte durée, notamment dans les SIP.

D'après la Direction, les difficultés liées à l'accueil (incivilités...), le taux de rotation dans les services avec des postes qui restent vacants et la catastrophe liée à la mise en place de GMBI avec le surcroît de travail demandé aux agents pourraient en être des explications.

5- Évaluation professionnelle 2023 :

4 recours cette année, sensiblement comme l'an dernier. 2 recours en CAP nationale non tranchés à ce jour.

6- Questions diverses :

– Suite à une note de la DG d'avril 2024 demandant aux Directions Départementales de proposer des services expérimentateurs de la semaine en 4 jours, nous avons demandé au Directeur quelle avait été sa réponse. Il a indiqué qu'il n'avait proposé aucun service pour la DDFIP 42.

– Le Directeur nous informe qu'il procède depuis 9 mois à une étude sur la présence journalière des agents sur les sites stéphanois. Cette étude est clairement guidée par l'objectif de diminuer de 20 % les surfaces de travail allouées aux agents. Le flex-office fait sa réapparition à la DDFIP Loire, le service des domaines devrait être le premier concerné. Nous resterons vigilants sur les conditions de travail à venir des agents concernés.

– Nous avons ensuite alerté la Direction sur les conséquences à venir de la suppression d'une salle de pause au SGC de Roanne pour faire un bureau pour un adjoint en surnombre qui risque de partir dans les semaines à venir. La réponse a été qu'ils ne sont tenus à maintenir qu'une seule salle de pause par site et non par service. Une autre solution existe pourtant, que nous allons leur communiquer.

Ils prendront leurs responsabilités.

Vos élus CFDT-CFTC restent à votre disposition pour toute information ou pour vous accompagner au besoin.

DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL DU 09/07/2024

Ce comité social d'administration local se tient dans un contexte politique particulièrement lourd, au lendemain d'élections au résultat inédit qui plonge l'ensemble de nos concitoyens dans l'incertitude la plus totale.

Certes, la menace d'une prise de pouvoir par l'extrême-droite qui n'a jamais œuvré dans toute son histoire pour les travailleurs du public ou du privé, et qui se nourrit plutôt des peurs tout en cultivant le repli sur soi, semble, pour l'instant, écartée.

Ceci étant dit, rien à cette heure ne permet d'affirmer que la situation de tout un chacun va s'améliorer, en particulier celle de l'ensemble des agents de la DGFIP qui nous préoccupe au cas présent.

Rappelons-nous, il n'y a pas si longtemps, les annonces du Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, sur le licenciement (il fallait oser en cette période de recrutement famélique), la rémunération au mérite individuel, à l'opposé de la notion de collectifs de travail, ou la suppression des catégories, bien utile sans doute pour faire disparaître les problèmes de déroulés de carrière et de promotions internes.

Les inquiétudes de nos collègues ne vont malheureusement pas s'évaporer du jour au lendemain.

Il y aura encore bien de quoi nourrir et décliner des observatoires internes ou des tableaux de bord de veille sociale mais surtout il s'agira, de la part de la Direction Générale et des Directions locales, d'apporter des réponses à nos collègues en souffrance, notamment ceux de certains services de notre département, qui vont devoir continuer à faire face à des insuffisances d'effectifs de plus en plus pesantes.

L'alliance CFDT-CFTC, dans le respect de ses valeurs, restera vigilante face aux décisions futures qui engageront l'avenir de nos services et par voie de conséquence les conditions de travail de nos collègues.